

LA CONSTITUTION CANADIENNE

QUÉBEC—PRÉSUMÉ REFUS DE LA FORMULE
D'AMENDEMENT PROPOSÉE

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser au très honorable premier ministre une question qui a trait à une déclaration qu'il faisait récemment, concernant la formule d'amendement à la constitution canadienne.

Le très honorable premier ministre se disait confiant que toutes les provinces accepteraient cette formule d'amendement, mais étant donné que le premier ministre de la province de Québec, M. Bourassa, a dit que cette formule d'amendement était inacceptable, le très honorable premier ministre pourrait-il clarifier cette situation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je crois que l'honorable député cite mal M. Bourassa. J'aimerais bien savoir où celui-ci a dit que cette formule était inacceptable.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LE CAS DES CAMPAGNARDS
DEVENUS CITADINS

[Traduction]

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Vu les proportions considérables prises par le chômage et le ralentissement de la croissance économique au Canada, le gouvernement va-t-il annuler, du moins pour l'avenir immédiat, le programme de dépopulation rurale annoncé dans le document sur l'ajustement de la politique de développement agricole au Canada, publié le 8 mars dernier?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir que ce n'est pas là le genre de choses que l'on annule. Voilà déjà plus d'une génération que les gens quittent les régions rurales du Canada pour venir s'installer dans les villes. Le gouvernement veut prévenir les difficultés que cet exode rural susciterait sûrement sans les programmes d'aide du gouvernement. Ce n'est pas le gouvernement qui a décidé que la population canadienne devrait se concentrer dans les villes. Le député sait bien que ce phénomène se produit depuis plusieurs générations.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre sans portefeuille chargé de l'habitation. Son collègue, le ministre de l'Agriculture, l'a-t-il consulté au sujet des répercussions du programme de rétablissement agricole ou du programme de développement en question sur le secteur urbain de l'économie, en matière de logement et d'emplois?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député n'est pas très réglementaire. Il voudrait savoir si un ministre a été consulté par l'un de ses collègues. La question est irrecevable du point de vue de la procédure.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, puis-je la répéter et demander si le ministre sans portefeuille, chargé de l'ha-

tion, préconise cette politique globale ou s'il sait s'il y a eu consultation au sujet de cette politique que l'on examine actuellement?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au chef de l'opposition.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre signalait tout à l'heure l'intention du gouvernement d'éviter des difficultés injustifiées à ceux qui ont dû quitter la campagne pour la ville, j'aimerais savoir si cela explique ses efforts considérables pour maintenir le plein emploi dans les villes?

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, étant donné que les derniers chiffres relatifs au chômage ont prouvé que le nombre de chômeurs augmentait, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Étant donné qu'en 1939, la guerre a réglé le problème du chômage au Canada, est-ce que, vu l'impuissance du gouvernement à combattre le chômage, l'honorable ministre de la Défense nationale a l'intention d'augmenter à cette fin les effectifs des forces armées?

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE CAS DES TRAVAILLEURS EN CHÔMAGE DEPUIS
PLUS DE QUATRE MOIS

[Traduction]

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme 40 p. 100 des chômeurs canadiens ont perdu leur emploi depuis plus de quatre mois et que la plupart sont d'âge moyen et encore en train d'élever des familles et qu'ils n'ont pas eu la formation technique qu'exige notre époque, son ministère projette-t-il quelque programme spécial pour leur porter secours?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je pense que le député est tout à fait au courant des nombreux programmes destinés à aider ceux dont il parle ainsi que tous les Canadiens victimes du chômage; je pense notamment aux services de placement et aux possibilités de formation et de recyclage—moyens logiques à la disposition des intéressés. Tous ces moyens sont disponibles et, évidemment, les bureaux de la main-d'œuvre de tout le pays n'épargnent rien pour faire affecter les chômeurs aux emplois disponibles.

M. Lundrigan: Comme les fonctionnaires du ministère de la Main-d'œuvre dans la région ontarienne et de la région atlantique ont décrit la hausse du chômage en avril «comme une sorte de hasard attribuable surtout à la rigueur de l'hiver et à l'arrivée tardive du printemps», et comme le printemps était en avance d'un mois dans la région atlantique, suivant le ministre, est-ce là le point de